

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA TRANSPORT PRO » en abrégé « ATP »

Siège ABIDJAN Treichville, résidence ezoua Blay,
avenue 11, rue 10-11 barrée, a coté de l'hôtel de France,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA TRANSPORT PRO » en
abrégé « ATP »

Objet : Le transport privé de personnes; Le transport public particulier de personnes (VTC); Le co-voiturage; Le transport de marchandises et d'animaux; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, a cet objet social ou a tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Pour l'accomplissement des activités susvisées, la société pourra s'associer a d'autres personnes morales, comme de nouvelles sociétés ou groupement de sociétés. Elle pourra acquérir des participations dans des sociétés nationales ou étrangères ayant le même objet social ou un objet différent du sien

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Treichville, résidence ezoua Blay,
avenue 11, rue 10-11 barrée, a coté de l'hôtel de France,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YARA SEKOU (COGÉRANT), M OUEDRAOGO ABDOULAYE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05528 du 20/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68042/GTCA/RC/2023 du 20/09/2023

